



« CONDUIRE L'ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION & L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE »

Analyser, optimiser et fiabiliser ses processus RH.

Mise à jour | janvier 2024



Cible

- Manager, responsable opérationnel et chef d'équipe, RRH, DRH, responsable de mobilité ou de carrière, responsable amené à conduire l'entretien professionnel ou annuel auprès de ses collaborateurs.



Pré-requis

- Personnel encadrant des collaborateurs et/ou en charge de conduire des entretiens RH



Durée & format

- 2 jours soit 14 heures consécutives ou avec une semaine d'écart entre les 2 jours
- De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Obligatoirement **en présentiel**



Tarif

En inter-entreprises : 450 € TTC par jour et par personne
En intra-entreprises : nous consulter pour le tarif

Financement :

- à titre personnel,
- par l'employeur,
- par un organisme payeur (ex OPCO, France Travail,...)



Intervenants

- Un formateur expert en comptabilité-gestion

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux et la réglementation liés à l'entretien annuel d'évaluation et l'entretien professionnel obligatoire
- Avoir une position et une communication constructives
- Bâtir un parcours individuel de progression professionnelle
- Préparer l'entretien annuel
- Evaluer avec objectivité
- Fixer des objectifs à un collaborateur
- Dérouler l'entretien professionnel en maîtrisant les différentes étapes
- Exploiter les entretiens professionnels

Les points forts de la formation

- Cas concrets, partage d'expérience, exercices participatifs, conseils personnalisés.

Livrables

- Les supports de formation
- Attestation de formation

Moyens et outils pédagogiques

- Le formateur utilise une méthodologie alternant les apports théoriques et pratiques. Les échanges de bonnes pratiques sont favorisés entre les participants.

Programme

Jour 1 matin : Le cadre commun de l'entretien annuel d'évaluation et de l'entretien professionnel obligatoire

- Identifier les enjeux et la réglementation liés à l'entretien annuel d'appréciation et l'entretien professionnel
- Avoir une position et une communication constructives
Mise en situation : donner du feedback constructif à un collaborateur (CNV)
- Bâtir un parcours individuel de progression professionnelle

Jour 1 après-midi : L'entretien annuel d'évaluation

- Préparer l'entretien annuel
- Evaluer avec objectivité o Illustrer les compétences et réalisations dans le poste avec objectivité
Exercice pratique : évaluer les réalisations et les compétences d'un collaborateur de manière factuelle (méthode CAR)
Mise en situation : construire une grille d'évaluation des compétences
- Fixer des objectifs à un collaborateur
Exercice pratique : rédiger des objectifs SMART pour un collaborateur
Mise en situation : pratiquer l'entretien annuel en duo en utilisant la trame d'entretien

Jour 2 : L'entretien professionnel obligatoire

- Dérouler l'entretien professionnel en maîtrisant les différentes étapes
Exercice pratique : s'approprier la trame d'entretien professionnel
Jeux de rôles : trouver les motivations et besoins de mon collaborateur (en groupe)
- Exploiter les entretiens professionnels obligatoires o Informer les collaborateurs sur les dispositifs de formation : le conseil en évolution professionnelle, le compte personnel de formation, le dispositif de reconversion...
Mise en situation : pratiquer l'entretien professionnel en duo en utilisant la trame d'entretien

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation des connaissances
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction du stagiaire



Calendrier 2024

Flcury-les-Aubrais | Citévolia | 1 place Rivierre-Casalis
Nous consulter



Contact

CCI Loiret | formation@loiret.cci.fr
www.loiret.cci.fr | Rubrique « Se former à la création, reprise d'entreprise »



Délais et modalité d'accès

Les délais d'accès sont variables en fonction du mode de financement.
Contacter votre CCI pour plus de précisions.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap.

Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins
Référente handicap | Marie De Amarin | marie.deamarin@loiret.cci.fr